

«Face à quelqu'un tenté par un discours d'exclusion de l'autre, l'exclusion en retour n'est pas la solution.» **Robert JOLY**

**6** L'échevin Tavernini est exclu durant 6 mois du PS pour avoir relayé une photo du Front national sur Facebook.

**Sanctions à deux vitesses pour les élus PS « racistes » ?**

# Freddy Delvaux devrait aider les réfugiés et voir « Schindler »

**Le conseiller communal PS auteur d'un message xénophobe sur Facebook doit se sensibiliser à la cause des réfugiés. C'est ce que propose la fédération du parti.**

● **Samuel SINTE**

**O**n ne répond pas à l'exclusion par l'exclusion. C'est un peu le message que veut faire passer la fédération namuroise du parti socialiste en refusant de demander la démission du conseiller communal PS de Sambreville Freddy Delvaux.

La semaine dernière, celui-ci avait publié sur sa page Facebook un statut qui avait fait polémique. Sur fond de drapeau belge, une petite phrase disait : «*Protéger son pays d'une invasion n'est ni du racisme ni de la xénophobie, mais du patriotisme !*» Dans le contexte de la crise des réfugiés affluant en Europe, le message laissait pourtant l'impression totalement contraire, celle d'être bel et bien raciste et xénophobe... De la part d'un élu de gauche, ça fait désordre et, sur les réseaux sociaux, l'affaire a fait du bruit. Très vite, c'est arrivé aux oreilles du bourgmestre Jean-Charles Luperto qui, trois « clics » sur Facebook plus tard, demandait et obtenait de son conseiller le retrait de ladite publication.

Mais le mal était fait. Les médias avaient eu le temps de s'en saisir. Et, si Freddy Delvaux avait remplacé son drapeau choquant par un mot d'excuses, ses premières explications dans les colonnes de nos confrères de Sudpresse n'étaient pas très adroites (sans jeu de mot). Il donnait malgré tout l'impression de défendre et de maintenir sur le fond sa première publication.

Logiquement, tout ça devait être débriefé en interne au parti, qui peut sanctionner ce genre de faits de mesures disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion. Freddy Delvaux a donc été gentiment appelé à venir s'expliquer devant Robert Joly, président de la fédération namuroise du PS. Celui-ci en a retiré la conviction que Freddy Delvaux n'est pas un personnage raciste ou fasciste : «*Ce qu'il a exprimé, analyse Robert Joly, est davantage un sentiment de peur de l'autre, de xénophobie au sens littéral et étymologique du terme. Mais de manière ponctuelle, face à une situation qui l'inquiète. C'est la réaction émotionnelle de quelqu'un qui est interpellé par cet afflux massif de réfugiés. Il y a chez lui comme chez d'autres cette angoisse de savoir comment on va gérer cette problématique et le sentiment que les pouvoirs politiques sont démunis. Ça me désole, mais c'est un discours qu'on constate dans une partie de la population. C'est davantage le reflet d'une peur qu'un rejet.*»

## Huit jours avec des réfugiés

Freddy Delvaux a exprimé ses regrets. Il lui a néanmoins été rappelé que le contenu de son

message était en contradiction totale avec les valeurs socialistes. Freddy Delvaux était d'accord de remettre sa démission. Mais Robert Joly l'a refusée et demande au comité fédéral de vigilance d'en faire autant : «*Je pense que face à quelqu'un qui pourrait être tenté par un discours d'exclusion, de rejet de l'autre, l'exclusion en retour n'est pas la solution. C'est pourquoi j'ai cherché une sanction qui soit personnalisée, éducative et permette aussi de respecter et de véhiculer les valeurs du parti.*»

Il a donc proposé à Freddy Delvaux un « parcours » pour le sensibiliser à la question des réfugiés : qu'il aille rendre visite à ceux hébergés au parc Maximilien à Bruxelles, qu'il rencontre les travailleurs sociaux du Centre d'Action Interculturelle de Namur qui assurent le travail d'accueil des primo-arrivants et qu'il aille lui-même donner de l'aide dans un centre pendant une huitaine de jours. Plus cocasse, Robert Joly suggère aussi que Freddy Delvaux visionne le film *La Liste de Schindler* pour susciter sa réflexion : «*L'idée, c'est de l'amener à se demander s'il aurait rejeté les juifs qui fuyaient le régime nazi. C'est une remise en perspective historique de ce que nous vivons aujourd'hui.*» Au terme de tout ce parcours « initiatique », il présentera (it) une sorte de bilan à diffuser sur les réseaux sociaux.

La commission de vigilance du parti se réunissait hier en soirée pour trancher. À l'heure d'écrire ces lignes, la décision n'était pas tombée. ■

## COMMENTAIRE

par **Samuel  
SINTE**

### Et pourquoi pas Daktari ?

À Fosses récemment, un militant MR pour une publication également soupçonnée de racisme, a remis sa démission à son parti. Hier, l'échevin Jean-Jacques Tavernini d'Aiseau-Presles a lui été exclu du PS durant six mois pour avoir relayé des publications du Front national. Mais Robert Joly, en juriste et humaniste dit-il, plaide pour une peine personnalisée dans le cas de M. Delvaux. Les faits ne semblent pas, c'est la conviction également des socialistes de Sambreville qui le connaissent bien, être le reflet d'un réel racisme dans son chef.

Freddy Delvaux est vu comme un vrai homme de gauche, impliqué dans des actions associatives, dont « les Sambrevillois du cœur » qui aident les démunis, sans restrictions d'origines. Ce n'est donc pas un « facho de base ». Il a par ailleurs exprimé des regrets et était prêt à remettre sa carte du parti. En soi, la clémence et la réponse par la discussion ont le mérite de ne pas couper une tête sans nuance et sans réflexion. La mesure est empreinte de sensibilité et, quelque part, elle coupe l'herbe sous le pied aux discours

haineux. Pondérée et « éducative », elle évite de perdre et de radicaliser un militant qui se sentirait rejeté. Mais elle est un peu maladroite aussi, voire un brin paternaliste. Proposer de « faire réfléchir » un homme de 58 ans en lui suggérant de voir ou revoir *La Liste de Schindler*, ça semble un rien infantilisant non ? Eh quoi ? S'il avait posé sur Facebook à côté d'un lion tué de sa main à la chasse en Afrique, comme un certain dentiste américain, on l'aurait envoyé faire un stage à Pairi Daiza et visionner l'intégrale de la série *Daktari* ?

#### AISEAU-PRESLES

### Six mois de suspension...

Le PS ne rigole décidément pas avec ses Louailles qui dérapent sur les réseaux sociaux. La commission de vigilance du PS carolo a décidé d'exclure pour six mois l'un de ses élus, l'échevin Jean-Jacques Tavernini d'Aiseau-Presles, qui avait relayé sur Facebook une photo du Front national avec des propos explicitement racistes.

Tavernini s'est vu retirer pour six mois sa qualité de membre du Parti socialiste. Son siège d'échevin des Sports lui est également retiré pour une période similaire. Son exclusion sera définitive en cas de récurrence, a précisé la porte-parole du PS, Caroline Tirmarche.

Début septembre, l'échevin avait relayé sur Facebook une photo du Front national représentant un couple de Belges,

cornet de frites à la main. Autour d'eux, plusieurs personnes en djellaba avec la légende : « *Et oui mon frère, il y a des Belges qui refusent encore de s'intégrer.* »

Il avait également publié un texte avec pour fond le drapeau belge : « *Touche pas à nos coutumes, touches (sic) pas à nos cochons, barre-toi !* » Interrogé au moment de ces publications, Tavernini avait mis cela sur le compte de l'humour et avait dit ne s'être pas rendu compte que la photo venait du Front national.

Pendant les six mois, les compétences de Tavernini (le sport, le tourisme et la toujours un peu délicate Régie communale autonome) seront réparties entre des membres du collège. Daniel Bancu, qui a déjà eu les sports, s'en occuperait à nou-

veau. Tavernini reste évidemment conseiller, mais devra siéger comme indépendant. Reste à voir s'il reprendra son échevinat.

#### Deux poids deux mesures ?

La question se pose cela dit : l'élu de Sambreville (lire ci-dessus) pourrait hériter d'une sorte de peine d'intérêt général, alors que celui d'Aiseau prend du lourd. Deux poids deux mesures au PS pour les mêmes faits ?

« Non, réplique la porte-parole du PS, Caroline Tirmarche. *Chaque fédération a son propre comité de vigilance. La sanction dépend des excuses, de la manière dont la personne s'est défendue. Voilà pourquoi, pour une même faute, la sanction peut être différente. Mais les statuts sont identiques pour toutes les commissions* », conclut-elle... ■

**M. Dum. et B. Wat.**